

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 29 octobre 2012
à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **lundi 29 octobre 2012 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné POUVOIR à Alain GUIHARD.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine, ayant donné POUVOIR à J.P LETOURNEL.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Elodie I.E ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 29 octobre 2012
à 14 H 30 à La Roche Bernard

2 - Budget annexe concession : décision modificative n°1

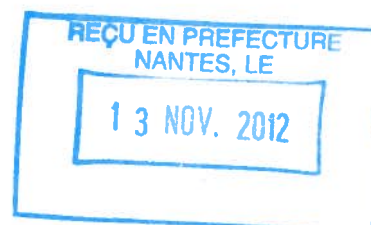
La décision modificative n°1 du budget annexe Concession pour l'exercice 2012 est proposée au Conseil d'Administration pour les montants présentés en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposée la décision modificative n°1 du budget annexe Concession pour l'exercice 2012.

Pour Extrait Conforme
Le Président



Jean-François GUERIN



DECISION MODIFICATIVE N° 1 du 29 octobre 2012

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Fonc	Nature	Libellé	MONTANT
	45811	Opérations pour comptes de tiers : divers insertions	1 000,00
Total dépenses d'investissement			1 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Fonc	Nature	Libellé	MONTANT
Chapitre 024 :		Cession du Renault Mascott 7929 CX 56	2 500,00
01	10222	FCTVA (versement décalé sur 2013)	-1 500,00
Total recettes d'investissement			1 000,00

La Roche Bernard le 29/10/2012

Le Président



Jean François GUERIN

